

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la société de gestion	123 Investment Managers
Nom de l'organisme de placement collectif (OPC)	123 CORPORATE 2022
Codes ISIN (pour toutes les parts commercialisées)	FR0014008553 (A1) FR0014008561 (A2) FR0014008587 (P)
Code LEI (si disponible)	N/A
Pays de domiciliation de l'OPC	France
Classe d'actifs (actions, private equity, fonds de fonds...)	Private equity
Type de véhicule juridique	FCPR

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Encours (actif net) au 31 décembre 2023 ou, si l'OPC est en cours de levée, capitaux collectés à date	29 M€
Calendrier de collecte (si l'OPC est en cours de levée)	N/A
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 (année 2021)	0€ - N/A en % de l'actif net de l'OPC au 31/12/2020
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022 (année 2022)	15,5 M€ - N/A en % de l'actif net de l'OPC au 31/12/2021
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023 (année 2023)	23,8 M€ - 154% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2022
% de l'actif net investi dans des entreprises françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	100%
% de l'actif net investi dans des PME/ETI françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	100%
Régime d'investissement (1 ou 2)	2

CONTRIBUTION AU DYNAMISME DE L'ECONOMIE ET DES TERRITOIRES

Nombre d'entreprises françaises financées en fonds propres	20
Nombre de TPE-PME françaises financées en fonds propres	20
Nombre d'ETI françaises financées en fonds propres	0
Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises	
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 (année 2021)	0
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 (année 2022)	2
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 (année 2023)	3
Nom des entreprises concernées par les opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse	ALCOV COMPAGNIE HOTELIERE DE TOURS FINANCIERE KLAC HOTELIERE DES LISSES IMMOPARTS HOTELINVEST
% de l'actif correspondant à des titres émis par une entreprise française ayant procédé à une opération d'augmentation du capital ou d'introduction en bourse depuis le 31/12/2020	10,6%
Dimension territoriale au 31.12.2022	
Nombre de personnes employées en France dans les entreprises du portefeuille financées en fonds propres ou quasi-fonds propres dont le siège social est en France	615
Nombre de personnes employées par région dans les entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'OPC	- Nouvelle-Aquitaine : 386 - Île-de-France : 202 - Provence-Alpes-Côte d'Azur : 27
Volume d'investissements réalisés par l'OPC dans des entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par région	- Nouvelle-Aquitaine : 1,7 M€ - Île-de-France : 1,3 M€ - Provence-Alpes-Côte d'Azur : 1,5 M€

Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation (personnalisée ou non), une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage des produits et/ou services présentés, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. La présentation du document ne saurait être interprétée comme un quelconque acte de démarchage bancaire et financier au sens des dispositions des Articles L.341-1 et suivants du CMF ou, plus généralement, de commercialisation d'instruments financiers. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Investir dans le capital investissement présente un risque de perte en capital et d'illiquidité.

CRITERES ESG AU 31/12/2023

Nom du/des label(s) ESG attribué(s) au fonds par ailleurs : ISR, Greenfin, Finansol, CIES, LuxFLAG, FNG-Siegel, Towards Sustainability, Umweltzeichen ou Nordic Swan Ecolabel, autres (préciser le nom).	N/A
Taux d'analyse extra-financière du portefeuille (le cas échéant par classe d'actif)	100%
Résumé de la méthodologie de calcul de la note ESG et/ou rappel des indicateurs suivis au titre du label Relance	<p>Au regard de la diversité des secteurs d'activité des entreprises financées par le fonds, nous avons modifié notre méthodologie de calcul de la note ESG de la manière suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Nous avons défini un coefficient pondérateur de 1 pour l'ensemble des 20 enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance que nous adressons dans notre notation. En effet, il n'est plus justifié de surpondérer certains enjeux étant donné que leur niveau de matérialité varie selon le secteur d'activité de la participation ; 2) Nous pondérons le poids de chaque participation en fonction du montant que le fonds a investi dans la société ; 3) Nous agrégeons les notes pondérées de chaque participation pour obtenir la note ESG du fonds. <p>Par ailleurs, ces évolutions devraient faciliter l'interprétation du scoring, au niveau des participations, et au niveau du fonds.</p>
Résultats ESG du portefeuille (dernière note ESG calculée ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul)	52% au 31/12/2022
Précédente note ESG du portefeuille (le cas échéant communiquée lors du reporting Relance du 30/06/2023) ou précédents résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul	N/A car pas encore d'investissement au 31/12/2021
Résultats ESG de l'indice / univers d'investissement (pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)	N/A car pas d'indice de référence pour ce fonds
Actions engagées depuis le 30/06/2023, pour promouvoir les critères ESG du label Relance auprès des entreprises du portefeuille (obligations V a) de la Charte du label Relance)	<p>Afin de promouvoir l'intégration de critères ESG – dont ceux mis en avant par le label Relance - dans l'activité des PME financées par le fonds Corporate 2022, nous avons élaboré une démarche d'accompagnement déployée sur chaque participation durant la période de détention, et fondée sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Accompagnement sur les sujets ESG, notamment via les outils développés en interne et la plateforme d'échange de bonnes pratiques, le Club Entrepreneurs . Monitoring des progrès dans la mise en place du plan d'actions ESG à minima une fois par an au cours d'un CS ou d'une réunion ad-hoc . Reporting annuel des participations à partir d'un questionnaire couvrant des critères environnementaux, sociaux, territoriaux et sociétaux, et de bonne gouvernance <p>A fin décembre 2023 : nous avons accompagné 5 partenaires (21% des encours sous gestion du fonds) dans la création de leur plan d'action, dont nous suivons annuellement le déploiement ; nous avons suivi le déploiement du plan ESG de deux autres partenaires (8% des encours sous gestion du fonds), autonomes sur le sujet ; nous avons eu une première réunion d'échange concernant les enjeux ESG avec un autre partenaire (14% des encours sous gestion du fonds) ; et, nous prévoyons d'organiser une réunion ESG avec les autres principaux partenaires du fonds afin d'aborder ses sujets.</p>

Eventuels commentaires :

Nos données extra-financières sont collectées annuellement auprès de nos participations, à travers une enquête ESG. Concernant les données de l'année 2023, l'enquête ESG débute au premier trimestre 2024. Les données extra-financières de l'année 2023 vous seront donc communiquées lors du reporting au 30/06/2024.

Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation (personnalisée ou non), une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage des produits et/ou services présentés, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. La présentation du document ne saurait être interprétée comme un quelconque acte de démarchage bancaire et financier au sens des dispositions des Articles L.341-1 et suivants du CMF ou, plus généralement, de commercialisation d'instruments financiers. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Investir dans le capital investissement présente un risque de perte en capital et d'illiquidité.